



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX

Tel. 09.52.66.90.63 – Fax. 09.57.66.90.63 - sandevoir@free.fr

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES

PROCES-VERBAL DE SEANCE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES COPROPRIETAIRES

Résidence 117 rue des Postes à Lille

Le 14 Octobre 2014 à 10H30, sur convocation adressée individuellement à tous les copropriétaires, s'est déroulée :

au Cabinet « Nationale Immo »
178, rue Nationale – 59000 Lille

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'immeuble
Sis à

LILLE - 59000
117 rue des Postes

Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Constitution du Bureau
2. Approbation des comptes de l'exercice du 01/01/13 au 31/12/13
3. Quitus au Syndic
4. Renouvellement des contrats en cours (dont Syndic)
5. Point sur les travaux
6. Affaire Zelmat
7. Budget prévisionnel

AGENCE IMMOBILIERE, MANDATAIRE EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE

SOCIETE EN NOM COLLECTIF - R.C. ROUBAIX 309.802.221.77.B.52 - SIRET 309.802.221.00015, TVA N° FR11309802221

Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers et Mandataire en vente de fonds de commerce du Nord, affilié à la Fédération Nationale des A.I. Roubaix - Tourcoing, Adhérent à la Caisse de Garantie FN.A.I.M, 89 rue de la Boétie - 75008 PARIS, sous le numéro 8878. Assuré pour la Responsabilité Civile Professionnelle n°109 (gestion immobilière) et n°141 (transactions sur immeubles et fonds de commerces) délivrés par la Préfecture de Police du Nord



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX

Tel. 09.52.66.90.63 – Fax. 09.57.66.90.63 - sandevoir@free.fr

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES

Ont été déposés sur le bureau :

La feuille de présence signée par chaque copropriétaire et chaque mandataire entré en séance

Les accusés de réception des convocations

Le règlement de copropriété.

Après émargement de la feuille de présence, les copropriétaires présents et représentés totalisent 516 tantièmes sur 1000

L'assemblée générale se trouvant régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

RESOLUTION 1 : Constitution du Bureau

(majorité simple art. 24)

Après appel de candidatures, l'Assemblée Générale procède à la constitution de son bureau et élit :

Mr GOEMAN..... Président de séance

Mr AUBOURG du Cabinet Sandevoir .. Secrétaire

Approbation à l'unanimité

RESOLUTION 2 : Approbation des comptes de l'exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

(majorité simple art. 24)

Les comptes de dépenses arrêtés à la somme de 6380.06 € pour un budget de 7587.00 € sont approuvés.

Approbation à l'unanimité



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX

Tel. 09.52.66.90.63 – Fax. 09.57.66.90.63 - sandevoir@free.fr

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES

RESOLUTION 3 : Quitus au Syndic

(majorité simple art. 24)

L'Assemblée Générale donne quitus au Cabinet SANDEVOIR pour sa gestion 2013.

Approbation à l'unanimité

RESOLUTION 4 : Renouvellement des contrats

(majorité simple art. 24)

Les contrats, dont celui du syndic, sont renouvelés.

Le Cabinet Sandevoir est renouvelé pour un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Approbation à l'unanimité

RESOLUTION 5 : Point sur les travaux à réaliser

Un entretien plate-forme sera prévu pour éviter l'amoncellement de déchets.

Le lierre sera coupé en façade (Monsieur SENLIS s'en occupera).

Approbation à l'unanimité

RESOLUTION 6 : Affaire Zelmat

Les copropriétaires demandent à ce que tous les frais de la procédure soient imputés à Monsieur ZELMAT.

Approbation à l'unanimité



CABINET SANDEVOIR

11 GRAND PLACE - 59100 ROUBAIX

Tel. 09.52.66.90.63 – Fax. 09.57.66.90.63 - sandevoir@free.fr

ADMINISTRATION DE BIENS – SYNDIC DE COPROPRIETES

RESOLUTION 7 : Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel au titre des charges courantes pour l'exercice 2014 est fixé à **5160.00** €. Celui-ci sera reconduit en 2015 et servira de base de calcul aux appels de fonds lancés par le Syndic jusqu'au vote du nouveau budget lors de l'Assemblée Générale de 2015.

Il est demandé de porter le poste Eaux du Nord à 1600 €. Ce qui porte le budget prévisionnel à **5260,00 €**.

Approbation à l'unanimité

Sur interpellation du Président, personne ne demandant la parole, la séance est levée .

Président
Mr GOEMAN

Secrétaire de séance
Mr AUBOURG

AGENCE IMMOBILIERE, MANDATAIRE EN VENTE DE FONDS DE COMMERCE

SOCIETE EN NOM COLLECTIF - R.C. ROUBAIX 309.802.221.77.B.52 - SIRET 309.802.221.00015, TVA N° FR11309802221

Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers et Mandataire en vente de fonds de commerce du Nord, affilié à la Fédération Nationale des A.I. Roubaix – Tourcoing, Adhérent à la Caisse de Garantie F.N.A.I.M, 89 rue de la Boétie - 75008 PARIS, sous le numéro 8878. Assuré pour la Responsabilité Civile Professionnelle n°109 (gestion immobilière) et n°141 (transactions sur immeubles et fonds de commerces) délivrés par la Préfecture de Police du Nord